

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

**Arrêté du 21 novembre 2023 fixant le nombre de postes offerts aux concours externe et interne pour le recrutement dans le grade de secrétaire des systèmes d'information et de communication de 2<sup>e</sup> classe au titre de l'année 2024**

NOR : EAEA2330304A

Par arrêté de la ministre de l'Europe et des affaires étrangères en date du 21 novembre 2023, le nombre total de postes offerts aux concours externe et interne pour le recrutement dans le grade de secrétaire des systèmes d'information et de communication, au titre de l'année 2024, est fixé à 8. Ces places sont réparties de la manière suivante :

- concours externe : 5 places ;
- concours interne : 3 places.

Tout renseignement peut être obtenu auprès du bureau des concours et examens professionnels, aux adresses électroniques : [concours.bureau@diplomatie.gouv.fr](mailto:concours.bureau@diplomatie.gouv.fr) ou [info.drh@diplomatie.gouv.fr](mailto:info.drh@diplomatie.gouv.fr) et sur le site internet <http://www.diplomatie.gouv.fr>.